



Regroupement familial de ma fille et ses 3 enfants en france

Par **berrak besma**, le 29/11/2011 à 11:57

Bonjour,

je suis de nationalité française d'origine algérienne établie et travaillant en France.

je désire regrouper ma fille et ses 3 enfants de - 6 ans tous algeriens en France.

quelle est la procédure et le dossier à établir.

Salutations

B.B
kd21skikda@yahoo.fr